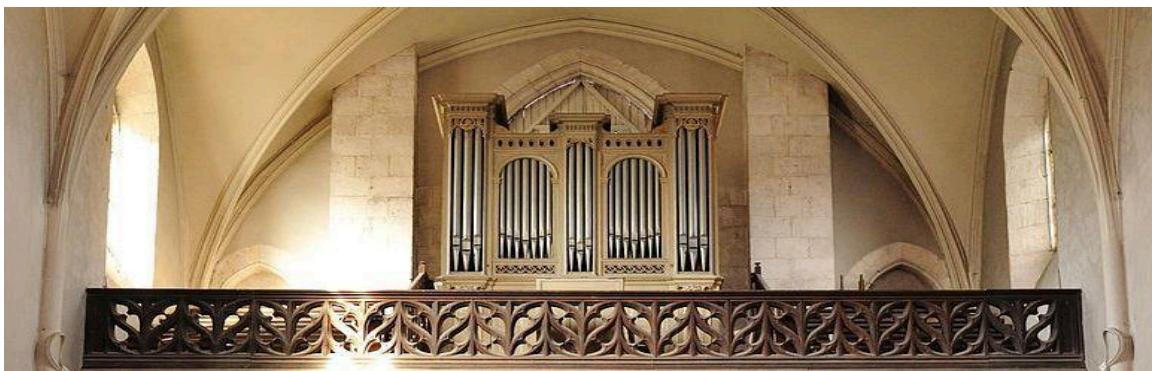


Association des Amis de l'Orgue d'Argenton-sur-Creuse

Association W362004055, Déclaration 30 janvier 2016, Préfecture de l'Indre

Reconnue d'intérêt général (avis de la Direction départementale des finances de l'Indre du 13 juin 2016)



Adhésion et don 2026

L'Association des Amis de l'Orgue d'Argenton-sur-Creuse a été créée en 2016. Elle organise des concerts d'orgue, des animations autour de l'orgue et contribue à la préservation de l'Orgue Cavaillé-Coll de l'Eglise Saint Sauveur, classé à l'inventaire des monuments historiques.

L'Association fête ses 10 ans en 2026 et nous avons le plaisir de vous compter parmi nos adhérents.

Avec un montant de cotisation inchangé et la possibilité de faire des dons, défiscalisés, l'association compte sur vous !

Nous vous remercions pour votre soutien

noms, prénoms	adresse postale	adresse mail	cotisation	Don
...				
...			10 € x	

telephone : date : total :

Vous recevrez votre carte d'adhérent à réception du bulletin d'adhésion et du chèque ou du virement, ainsi qu'une carte de bienfaiteur et un reçu fiscal si vous faites un don : votre don à l'association, qui est reconnue d'intérêt général, vous permet de réduire votre impôt de 66 % du montant du don : si vous faites un don de 30 €, vous aurez droit à 20 € de réduction d'impôt, 33 € de réduction d'impôt si vous faites un don de 50 €, 66 € si vous faites un don de 100 €.

Par chèque : Association des amis de l'orgue d'Argenton-sur-Creuse 1 rue du point du jour, 36 200 Argenton-sur-Creuse	Ou par virement via Hello Asso : cliquer sur : Adhérer https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-l-orgue-d-argenton/adhesions/formulaire-d-adhesion-et-de-don
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------